

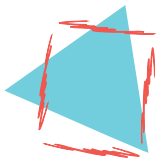


BULLETIN
MUNICIPAL



AGOS-VIDALOS - 2024 -





L'EQUIPE MUNICIPALE

M. le Maire : ABBADIE Jean-Marc - 8 avenue du Lavedan - Tél. : 05 62 97 20 73 - 06 08 60 14 25

1^{er} adjoint : BATTISTON Patrick - 5 rue les Carreterres - Tél. : 05 62 97 08 62 - 06 45 64 55 85

2^{ème} adjoint : MAYSTRE Yves - 14 chemin des Vignes - Tél. : 05 62 97 08 11 - 06 84 95 33 66

3^{ème} adjoint : MOYNET Alain - 6 lot. Poumes - Tél. : 05 62 42 69 13 - 06 08 33 56 28

Conseillers : ASELMAYER Yves (05 62 97 52 30), BOYER Eric, DUMAS J.-Luc, ESTEREZ Nathalie, GALCERA Dorian, LATAPIE Marie-Sylvie, VERGÉ Didier (05 62 97 96 74).

commissions communales

COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS (CCID)

Titulaires : BATTISTON Patrick
MAYSTRE Yves
MOYNET Alain
LATAPIE M.-Sylvie
ROSSEL née PEDROU Brigitte
ROUSSE Roger

Suppléants : ESTEREZ Nathalie
LONGO née ABBADIE Virginie
LARROUY Sylvain
DUBIE Michel
SOUTRIC Pierre
GALAU Henri

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (CAO)

Titulaires : BATTISTON Patrick
MAYSTRE Yves
MOYNET Alain

Suppléants : DUMAS Jean-Luc
LATAPIE Marie-Sylvie
ESTEREZ Nathalie

Accueil et Secrétariat :
M^{me} Nathalie IGAU
Tél. : 05 62 97 51 22

Mairie ouverte
le mardi : de 09 h.30 à 11 h.30
le mercredi : de 16 h.00 à 18 h.00
le jeudi : de 14 h.00 à 15 h.00

Site Internet : www.agos-vidalos.fr
e-mail : mairie@agos-vidalos.fr

app.panneaupocket.com

représentants de la commune

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE D'ARGELÈS-GAZOST

Titulaire : ABBADIE Jean-Marc
Suppléant : BATTISTON Patrick

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ELECTRICITÉ (SDE)

Titulaire : MAYSTRE Yves
Suppléant : DUMAS J.-Luc

SIVU DU MASSIF DU PIBESTE AULHET (RÉSERVE RÉGIONALE)

Titulaires : VERGÉ Didier
MOYNET Alain
Suppléants : ESTEREZ Nathalie
GALCERA Dorian

SYNDICAT PASTORAL DE L'EXTRÊME DE SALLES

Titulaires : ABBADIE Jean-Marc
GALCERA Dorian

SYNDICAT INTERCOMMUNAL AGENCE DE GESTION ET DE DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUE (AGEDI)

Titulaire : ASELMAYER Yves





Chères, chers Concitoyens Agossiens, Vidalossiens

L'année écoulée n'a pas toujours été facile pour certains d'entre nous. J'ai une pensée particulière pour celles et ceux qui ont perdu un proche.

Nous constatons que le monde qui nous entoure avance à grande vitesse avec son lot d'interrogations et parfois de complications.

Pour 2025, avec l'équipe municipale, nous restons engagés, résolus et déterminés à poursuivre nos efforts et améliorer votre vie quotidienne.

Il est évident que l'urgence climatique et environnementale est incontestable et qu'elle s'impose à nous tous.

Les prévisions des scientifiques membres du GIEC montre que la planète se réchauffe et que d'ici 2050, les phénomènes climatiques seront plus nombreux et plus violents (canicule, incendie, crues, etc...).

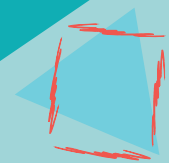
Sachez que le Conseil Municipal prendra en compte ces contraintes dans la planification des actions du territoire communal et intercommunal.

Le rôle majeur de l' élu est de prévoir, d'anticiper l'action pour le bien-vivre et la sécurité de nos concitoyens.

Je formule le vœu que 2025 soit une année de respect dans notre diversité, que nous veillions à prendre soin les uns des autres. Travaillons ensemble pour un monde de paix, de justice et de fraternité.

En mon nom et celui du Conseil Municipal, je viens vous présenter mes meilleurs vœux de bonheur, santé pour vous et vos proches.

Jean-Marc ABBADIÉ,
Maire d'Agos-Vidalos



Agos-Vidalos Bulletin Municipal
Édité par la Mairie
65400 Agos-Vidalos
Tél. : 05 62 97 51 22

Crédit photos : Th. Vergez, H. Aurignac, S. Deux
Mairie, Foyer Rural
Conception/impression : Imprimerie Augé

S O M M A I R E

IN F O R M A T I O N S M U N I C I P A L E S

Panneau Pocket	p. 3
Urbanisme, informations téléphonie, défibrillateur, horaires mairie.....	p. 4
Surveillance des compteurs d'eau et Tabouret syphoïque	p. 4
Déchets verts, infos déchèterie	p. 5
Inauguration du parc solaire de la Coutrade	p. 5
L'ARS	p. 6-7
Les agences de l'eau	p. 8
Visite de M. le Préfet et de M. le Sous-Préfet	p. 9
Commémoration du 11 Novembre	p. 9
Repas des Aînés.....	p. 9
La vie de l'école	p. 10
Budget	p. 11-12-13
Travaux 2024 - Etudes travaux pour 2025	p. 14
Des orchidées en vallée d'Argelès.....	p. 15

LA V I E D U V I L L A G E

L'Association cyclo sportive	p. 16
Les chasseurs du Pibeste	p. 16
Projet jumelage	p. 17
Le foyer rural	p. 18-19
L'atelier "Envie de lire".....	p. 19
L'Ensemble paroissial de l'Estrem de Salles.....	p. 20
Les bons réflexes face aux risques majeurs	p. 21
Information Elu	p. 21
Pyrénées Vallées des Gaves	p. 22-23
Gestion des déchets	p. 24
Comment les estives sont-elles confrontées au changement climatique.....	p. 25
Pyrène Plus	p. 26
ADMR	p. 26
Hapy familles	p. 27
Permanences.....	p. 28
Information sur le service de transport à la demande	p. 29
Etat-civil	p. 29

IMPORTANT



PANNEAUPOCKET

Informe et Alerte les habitants

SOYEZ



**ALERTÉ
PRÉVENU
INFORMÉ**


Pour toujours mieux vous informer et vous alerter, votre Commune s'est équipée de l'application **PanneauPocket**

Les événements locaux, l'actualité et les alertes de votre Commune sont toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez.

 **TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT**
Votre APPLICATION PANNEAUPOCKET
pour recevoir les alertes et les informations de la Commune

EN 4 CLICS


- 1 Ouvrez votre application "Play Store" ou "AppStore" sur votre téléphone ou sur votre tablette 
- 2 Tapez PanneauPocket dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe (selon les téléphones)
- 3 Le logo de PanneauPocket apparaît à côté de l'application PanneauPocket en tête de liste 
- 4 Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir"  Félicitations ! Vous venez d'installer PanneauPocket sur votre téléphone / votre tablette !

Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le  à côté du nom de la commune qui vous intéresse. Vous recevrez les notifications de son actualité.

BONNE UTILISATION !

L'application est gratuite, si votre téléphone vous demande de rentrer une carte bleue, cliquez sur "passez cette étape"

 GET IT ON Google Play

 Download on the App Store



*Le message affiché sur le téléphone ci-dessus est un exemple, renseignez vous auprès de votre mairie pour plus d'informations.



Horaires de la mairie

OUVERTURE AU PUBLIC

Mardi : 09h30 / 11h30

Mercredi : 16h00 / 18h00

Jeudi : 14h00 / 15h00

urbanisme 2024

Permis de construire : 6

Déclarations préalables : 21

Certificats d'urbanisme : 10

(7 CUb et 4 CUa)

La loi climat résilience, applicable à partir de 2025 est sans doute un des facteurs déclenchant de demande de certificat d'urbanisme de la part des propriétaires qui veulent valoriser leur foncier en zone urbanisable de la commune.

La prise en compte future du ZAN (zéro artificialisation nette) joue aussi un rôle dans la démarche en cours.

Dans ce contexte, le Maire et son conseil s'attachent à ce que l'ensemble des dossiers soient bien instruits par le Service d'Urbanisme de la CCPVG et par l'ensemble des prestataires de la commune, SUEZ (eau, assainissement) SDE ENEDIS (raccordement énergie) accès voirie (Département, ADAC) afin que la réglementation soit bien prise en compte.

orange™

Informations Téléphonie

L'opérateur Orange, gestionnaire du Réseau téléphonique est en phase terminale de pose de la fibre, et d'abandon du support cuivre.

Pour ceux qui ne sont pas raccordés, il est urgent de faire la demande auprès de votre prestataire abonnement. Nous restons à votre disposition pour tous renseignements.

Surveillance des compteurs d'eau et tabouret syphoïque

Nous vous rappelons de porter une attention particulière à l'état de raccordement de votre compteur d'eau afin de prévenir toute fuite, et le surcoût de facturation qui va avec.

De même, il est de la responsabilité de l'abonné de nettoyer au moins deux fois par an le tabouret de raccordement au réseau d'assainissement communal, ce qui vous évitera le colmatage et les désagréments à venir. Les compteurs sont relevés une fois par an.

Il est recommandé de contrôler votre limiteur de pression si vous en avez mis un.

De plus, pensez à nettoyer les mousseurs des robinets et mélangeurs (détartrage).



La Commune s'est équipée d'un défibrillateur.

L'appareil, d'utilisation simple et automatique, est installé à la Mairie (passage vers école, cour salle des fêtes).

Pour toute information, joindre le secrétariat de mairie, ou venir à la permanence du maire et des adjoints.





☛ **Oui, il est interdit de brûler ses déchets verts**, considérés comme des déchets ménagers, dans son jardin. Cette interdiction est édictée par la circulaire du 18 novembre 2011, qui précise que « *le brûlage des déchets verts peut être à l'origine de troubles de voisinages générés par les odeurs et la fumée, nuit à l'environnement et à la santé et peut être la cause de la propagation d'incendie. Plus spécifiquement, le brûlage à l'air libre est source d'émission importante de substances polluantes, en particulier des gaz et particules dont la concentration dans l'air doit rester conforme aux normes de la directive 2008/50/CE concernant la qualité de l'air ambiant et un air pur pour l'Europe* ».



▲ LA RUE N'EST PAS UNE DÉCHÈTERIE !

Le service de collecte constate régulièrement, au pied ou dans les bacs verts et jaunes, des déchets qui doivent être amenés en déchèterie et qui ne peuvent être collectés par les camions-bennes. Cet incivisme, en plus de nuire à l'image de nos villages, génère un travail important pour les équipes municipales en charge du nettoyage.

DÉPÔT EN DÉCHÈTERIE



CARTON DE COLIS

MOBILIER & MATELAS, COUETTE, OREILLER

ÉLECTROMÉNAGER & APPAREILS ÉLECTRONIQUES

VAISSELLE VERRE, MIROIR & CÉRAMIQUE

BIDON DE COMBUSTIBLE & DÉCHETS TOXIQUES

BOIS BRUT & AGGLOMÉRÉ

SAPIN DE NOËL & DÉCHETS VERTS

Pour suivre l'actualité de la communauté de communes : ccpvg.fr |  /ccpvg

INAUGURATION DU PARC SOLAIRE DE LA COUTRADE JEUDI 17 AVRIL 2025 À 18H



La coopérative Enercoop Midi-Pyrénées, la SEM Ha-Py Énergies et la commune d'Agos-Vidalos ont le plaisir de vous inviter à l'inauguration du parc solaire de La Coutrade. Venez découvrir cette nouvelle installation qui renforce la participation de la commune à la nécessaire transition énergétique !



ZONE DE DISTRIBUTION : AGOS-VIDALOS

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
2023 L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.	A : Eau de bonne qualité
	B : Eau de qualité convenable
	C : Eau de qualité insuffisante
	D : Eau de mauvaise qualité
Indicateur 2022	

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage : NOUVEAU FORAGE FACE MAIRIE. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 1 commune (AGOS-VIDALOS), soit 409 personnes. Le responsable des installations est : "MAIRIE DE AGOS-VIDALOS".

Pour plus de renseignements, veuillez contacter "MAIRIE DE AGOS-VIDALOS" qui assure l'exploitation du réseau.

Quelques conseils

ABSENCE
Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

SAVEUR-COULEUR
Signalez à votre distributeur d'eau (coordonnées sur la facture) les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée.

TEMPÉRATURE
Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais dans un récipient fermé (pas plus de 24 heures).

ENTRETIEN
Pour les usages courants, l'eau du robinet ne nécessite pas de traitement complémentaire. Si vous possédez un système de traitement de l'eau, entretenez-le régulièrement.

Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 08/05/2024
UDI 065000460

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE	A	Très bonne qualité
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.	Nombre de prélèvements : 16 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml Années prises en compte : 2022, 2023	
NITRATES	A	Bonne qualité
Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 milligrammes/L.	Nombre de prélèvements : 3 Valeur moyenne : 10,4 mg/L Valeur maxi : 15,7 mg/L	
PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	A	Bonne qualité
Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.	Nombre de prélèvements : 2 Conformité : 100 % Nombre de substances recherchées : 275 Valeur maxi : 0,121 microgramme/L (atrazine déséthyl déisopropyl)	
TURBIDITÉ	A	Très bonne qualité
Aspect trouble de l'eau dû à la présence de matières en suspension.	Nombre de prélèvements : 9 Valeur maxi : 0,98 NFU	
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES		
ALUMINIUM		Très bonne qualité
Élément d'origine naturelle ou pouvant provenir du procédé de traitement de l'eau. La valeur maximale réglementaire est de 200 microgrammes/L.	Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 7,66 microgramme/L Valeur maxi : 7,66 microgramme/L	
DURETÉ		Eau dure
Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.	Nombre de prélèvements : 3 Valeur moyenne : 21 °f Valeur maxi : 23,8 °f	

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres ou familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité.

Résultats des analyses effectuées dans le cadre suivant : Contrôle sanitaire fixé par décision de l'ars

Unité de gestion: MAIRIE DE AGOS-VIDALOS

Exploitant: MAIRIE DE AGOS-VIDALOS

Prélèvement et mesures de terrain réalisés le 10 décembre 2024 à 13h05 pour l'ARS.

Par le laboratoire: LABORATOIRES DES PYRENEES ET DES LANDES

Nom et type d'installation:

AGOS-VIDALOS - (UNITE DE DISTRIBUTION)

Type d'eau: Eau distribuée désinfectée

Nom du point de surveillance: AGOS VILLAGE - AGOS-VIDALOS

Localisation exacte du prélèvement: DOMICILE MR FERIOLA

Conclusion sanitaire de l'ARS :

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Mesures de terrain	Résultats	Unité	Références de qualité		Limites de qualités	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de l'eau	10,3	°C		25		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,55	unité pH	6,5	9		
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION						
Chlore libre	0,08	mg(Cl ₂)/L				
Chlore total	0,10	mg(Cl ₂)/L				
Analyse laboratoire						
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Aspect (qualitatif)	0					
Coloration	<5	mg(Pt)/L		15		
Couleur (qualitatif)	0					
Odeur (qualitatif)	0					
Saveur (qualitatif)	0					
Turbidité néphélométrique NFU	<0,1	NFU		2		
MINERALISATION						
Conductivité à 25°C	413	µS/cm	200	1 100		
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES						
Ammonium (en NH ₄)	<0,05	mg/L		0,1		
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES						
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	0	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	0	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	0	n/(100mL)		0		
Entérocoques /100ml-MS	0	n/(100mL)				0
Escherichia coli /100ml - MF	0	n/(100mL)				0

POLITIQUE DE L'EAU

RÉFORME DES REDEVANCES

Les redevances des agences de l'eau sont une composante du prix de l'eau qui leur permet de soutenir le financement d'actions en faveur de l'amélioration de la gestion quantitative et qualitative de l'eau et la restauration des milieux aquatiques.

À compter de 2025, ces redevances évoluent pour envoyer un signal prix accru notamment sur la performance des services d'eau potable et d'assainissement. Cette évolution est aussi l'occasion de présenter une facture d'eau plus lisible en regroupant les différentes contributions au financement des agences de l'eau dans la rubrique «organismes publics».

Dans le cadre de cette réforme, trois nouvelles redevances sont créées pour répondre aux enjeux en matière de gestion de l'eau : sur la consommation d'eau potable, pour la performance des systèmes d'assainissement collectif et pour la performance des réseaux d'eau potable. Elles se substituent aux redevances existantes pour pollution de l'eau d'origine domestique et pour modernisation des réseaux de collecte.



Décryptage Redevance pour performance des réseaux d'eau potable

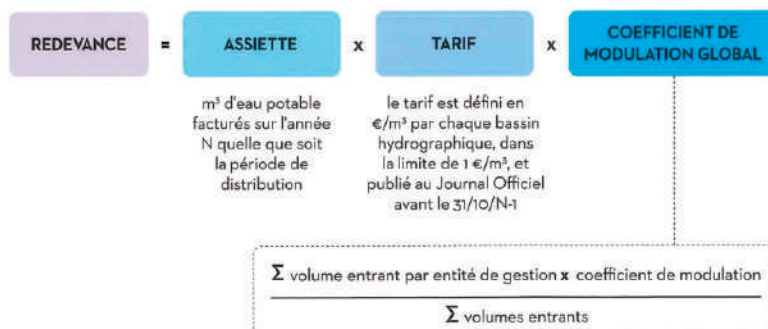


QUI EST CONCERNÉ ?

Les communes ou établissements publics compétents en matière de distribution d'eau potable mentionnés à l'article L. 2224-7-1 du code général des collectivités territoriales.



CALCUL DE LA REDEVANCE



La somme des volumes entrants est calculée à l'échelle de la commune ou de l'établissement public compétent. Les volumes entrants correspondent à la somme du volume produit et du volume importé (achat) diminué du volume exporté (vente).

INFORMATIONS MUNICIPALES

Visite de M. le Préfet et de M. le Sous-Préfet

Durant l'été, M. le Maire et son Conseil Municipal ont eu le plaisir d'accueillir M. Salomon, Préfet des Hautes-Pyrénées et M. Tuleu, Sous-Préfet d'Argelès-Gazost. Deux entreprises de la commune ont été

visitées : **Pyrénées Charpente**, dirigée par la famille Larrouy et la **Société des Carrières (SOCARL)**, dirigée par M. Alain Coll. M. le Préfet et M. le Sous-Préfet ont été impressionnés par la qualité des réalisations

et le savoir-faire des deux entreprises. À la fin de la visite, M. le Sous-Préfet nous a remerciés de l'accueil qui lui a permis de mieux connaître deux "pépites" du territoire, chacune dans son domaine.



Commémoration du 11 Novembre

La cérémonie du 11 novembre au Monument aux Morts d'Agos-Vidalos a permis de transmettre le devoir de mémoire aux générations du village, afin de ne jamais oublier.



Repas des Aînés

C'est avec grand plaisir que nos Aînés du village se sont retrouvés avec les membres du Conseil pour partager un moment de convivialité. Merci à l'ensemble de l'équipe du restaurant "Chez Pierre d'Agos" pour la qualité du repas et de l'accueil.



LA VIE DE L'ÉCOLE RPIAGOS VIDALOS / AYZAC OST



*Tous les élèves et les enseignants
des écoles d'Ayzac-Ost et d'Agos-Vidalos
vous souhaitent une très belle année 2025, paix, bonheur et santé !*

Pour l'année scolaire 2023/2024, les deux écoles d'Agos-Vidalos et d'Ayzac-Ost ont accueilli 30 enfants de la Grande Section de Maternelle au CM2. Comme chaque année, les enfants de nos villages ont pu participer à de nombreux projets.

SKI SCOLAIRE

Le ski se pratique des vacances de Noël jusqu'à fin mars.

Toutes ces sorties sont encadrées par les professeurs, les parents d'élèves (nouveaux et anciens) ayant obtenu l'agrément de l'Education Nationale, et un moniteur de ski pour les débutants.

Grâce à l'investissement de tous, les enfants ont pu faire des progrès remarquables, le tout dans une ambiance très conviviale.

CLASSE-DÉCOUVERTE AU REFUGE DU WALLON-MARCADAU.

Pour finaliser un travail mené sur le milieu montagnard et le patrimoine local, les élèves sont partis 3 jours et 2 nuits en refuge. Ils ont pu pratiquer la randonnée et ils ont été sensibilisés à la fragilité de l'écosystème montagnard. Grâce aux deux accompagnateurs en moyenne montagne, ils ont également eu la chance de pouvoir observer des bouquetins.

Malgré une météo capricieuse, ce séjour aura été une vraie réussite.

REPAS DU PRINTEMPS

Afin de financer la coopérative scolaire, parents et enseignants ont organisé un repas animé par le groupe

« Eths Amics ». Les enfants ont également participé en chantant plusieurs morceaux avec eux. Les enseignants remercient vivement les cuisiniers bénévoles, Ludovic LONGO, Didier SAINT-MARTIN et Daniel SARROCA, qui ont concocté une délicieuse tartiflette pour plus de 150 personnes.

NOËL

Comme chaque année, le spectacle de Noël a eu lieu à la salle des fêtes d'Agos-Vidalos et les enfants ont produit un très beau spectacle, avec des chants qui ont régalé le nombreux public. Puis le Père Noël en personne est venu pour distribuer les friandises et les cadeaux ! Cette belle soirée s'est clôturée autour d'une auberge-espagnole et du verre de l'amitié.

BUDGETS

COMMUNE DE AGOS VIDALOS

Exercice : 2023

Vue d'Ensemble

Dépenses Fonctionnement du 02/01/2023 au 31/12/2023

Chap.	Libelle	Prévu	Réalisé	%	Disponible
011	Charges de gestion générale	119 050,00	91 682,31	77	27 367,69
60	Achats et variation des stocks	36 250,00	26 574,24	73	9 675,76
61	Services extérieurs	48 700,00	41 456,43	85	7 243,57
62	Autres services extérieurs	23 100,00	11 980,89	52	11 119,11
63	Impôts, taxes, versements assimilés	11 000,00	11 670,75	-	-670,75
012	Charges de personnel	94 600,00	81 649,75	86	12 950,25
62	Autres services extérieurs	0,00	258,25	0	-258,25
63	Impôts, taxes, versements assimilés	600,00	488,51	81	111,49
64	Charges de personnel	94 000,00	80 902,99	86	13 097,01
014	Atténuation de produits	7 075,00	6 083,00	86	992,00
73	Reversement restituit./impôts taxes	4 400,00	3 408,00	77	992,00
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	2 675,00	2 675,00	100	0,00
	Chapitres non globalisés	226 471,00	223 775,83	99	2 695,17
65	Autres charges de gestion courante	205 113,00	204 047,85	99	1 065,15
66	Charges financières	21 000,00	19 585,98	93	1 414,02
68	Dotations aux amortis.et provisions	358,00	142,00	40	216,00
042		65 303,00	34 970,93	54	30 332,07
67	Charges exceptionnelles	0,00	34 668,00	0	-34 668,00
68	Dotations aux amortis.et provisions	303,00	302,93	100	0,07

	TOTAL GENERAL	512 499,00	438 161,82	0	74 337,18
--	----------------------	-------------------	-------------------	----------	------------------

Recettes Fonctionnement du 02/01/2023 au 31/12/2023

Chap.	Libelle	Prévu	Réalisé	%	Disponible
013	Atténuation des charges	2 000,00	2 368,35	-	-368,35
64	Charges de personnel	2 000,00	2 368,35	-	-368,35
	Chapitres non globalisés	635 648,00	439 078,44	69	196 569,56
70	Ventes prod.fabr.,prest.serv.,march	75 812,00	55 431,98	73	20 380,02
73	Reversement restituit./impôts taxes	112 629,00	124 628,06	-	-11 999,06
74	Dotations et participations	107 693,00	137 947,77	-	-30 254,77
75	Autres produits de gestion courante	92 470,00	86 397,97	93	6 072,03
76	Produits financiers	0,00	4,66	0	-4,66
77	Produits exceptionnels	0,00	34 668,00	0	-34 668,00

	TOTAL GENERAL	637 648,00	688 490,27	-	-50 842,27
--	----------------------	-------------------	-------------------	----------	-------------------

COMMUNE DE AGOS VIDALOS

Exercice : 2023

Vue d'Ensemble

Dépenses Investissement du 02/01/2023 au 31/12/2023

Chap.	Libelle	Prévu	Réalisé	%	Disponible
000	Non individualisées	82 800,00	13 102,13	16	69 697,87
204	Subventions d'équipement versées	4 550,00	4 544,00	100	6,00
21	Immobilisations corporelles	18 250,00	8 558,13	47	9 691,87
23	Immobilisations en cours	60 000,00	0,00	0	60 000,00
00	Financières	84 690,00	84 684,34	100	5,66
16	Emprunts et dettes assimilées	84 690,00	84 684,34	100	5,66
202101	ETUDE AMENAGEMENT ROND PONT PVG	12 000,00	5 765,04	48	6 234,96
20	Immobilisations incorporelles	12 000,00	5 765,04	48	6 234,96
202301	AMENAGEMENT CARREFOUR GIRATOIRE	103 627,00	103 626,36	100	0,64
21	Immobilisations corporelles	103 627,00	103 626,36	100	0,64
202302	TX GARE INFERIEURE PIBESTE	2 304,00	2 304,00	100	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 304,00	2 304,00	100	0,00
202303	REFECTION APPARTEMENT COMMUNAL	3 840,00	3 200,00	83	640,00
21	Immobilisations corporelles	3 840,00	3 200,00	83	640,00

TOTAL GENERAL		289 261,00	212 681,87	74	76 579,13
----------------------	--	-------------------	-------------------	-----------	------------------

Recettes Investissement du 02/01/2023 au 31/12/2023

Chap.	Libelle	Prévu	Réalisé	%	Disponible
000	Non individualisées	0,00	36 500,95	0	-36 500,95
13	Subventions d'investissement	0,00	1 832,95	0	-1 832,95
040		0,00	34 668,00	0	-34 668,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	34 668,00	0	-34 668,00
00	Financières	239 590,00	139 029,37	58	100 560,63
10	Apports, dotations et réserves	18 710,00	16 788,33	90	1 921,67
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	0,00	1 030,00	0	-1 030,00
040		65 303,00	302,93	0	65 000,07
28	Amortissement des immobilisations	303,00	302,93	100	0,07
202101	ETUDE AMENAGEMENT ROND PONT PVG	1 071,00	0,00	0	1 071,00
13	Subventions d'investissement	1 071,00	0,00	0	1 071,00
202201	RESERVE INCENDIE BATIMENT PIBESTE	2 544,00	2 862,00	-	-318,00
13	Subventions d'investissement	2 544,00	2 862,00	-	-318,00
202204	INTEMPERIES DECEMBRE	1 833,00	0,00	0	1 833,00
13	Subventions d'investissement	1 833,00	0,00	0	1 833,00
202301	AMENAGEMENT CARREFOUR GIRATOIRE	42 928,00	0,00	0	42 928,00
13	Subventions d'investissement	42 928,00	0,00	0	42 928,00
202302	TX GARE INFERIEURE PIBESTE	495,00	0,00	0	495,00
13	Subventions d'investissement	495,00	0,00	0	495,00
202303	REFECTION APPARTEMENT COMMUNAL	800,00	0,00	0	800,00
13	Subventions d'investissement	800,00	0,00	0	800,00

TOTAL GENERAL		289 261,00	178 392,32	62	110 868,68
----------------------	--	-------------------	-------------------	-----------	-------------------

BUDGETS

SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT DE AGOS VIDALOS

Exercice : 2023

Vue d'Ensemble

Dépenses Fonctionnement du 02/01/2023 au 31/12/2023

Chap.	Libelle	Prévu	Réalisé	%	Disponible
011	Charges de gestion générale	96 020,00	78 024,34	81	17 995,66
60	Achats et variation des stocks	18 500,00	14 703,27	79	3 796,73
61	SERVICES EXTÉRIEURS	4 100,00	1 704,84	42	2 395,16
62	AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS	70 420,00	59 450,23	84	10 969,77
63	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMIL	3 000,00	2 166,00	72	834,00
	Chapitres non globalisés	29 731,00	28 796,21	97	934,79
65	Autres charges de gestion courante	3 000,00	2 409,96	80	590,04
66	Charges financières	26 390,00	26 386,25	100	3,75
042		78 320,00	78 318,26	100	1,74
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AL	78 320,00	78 318,26	100	1,74
TOTAL GENERAL		203 730,00	185 138,81	91	18 591,19

Recettes Fonctionnement du 02/01/2023 au 31/12/2023

Chap.	Libelle	Prévu	Réalisé	%	Disponible
	Chapitres non globalisés	183 472,11	148 405,50	81	35 066,61
70	Ventes prod.fabr.,prest.serv.,march	93 499,11	64 442,50	69	29 056,61
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	89 163,00	83 963,00	94	5 200,00
042		20 598,89	20 598,89	100	0,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	20 598,00	20 596,62	100	1,38
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,89	2,27	-	-1,38
TOTAL GENERAL		204 071,00	169 814,10	83	34 256,90

Dépenses Investissement du 02/01/2023 au 31/12/2023

Chap.	Libelle	Prévu	Réalisé	%	Disponible
000	Non individualisées	50 853,11	43,20	0	50 809,91
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	854,00	43,20	5	810,80
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	49 999,11	0,00	0	49 999,11
00	Financières	51 848,89	45 848,89	88	6 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	25 250,00	25 250,00	100	0,00
040		20 598,89	20 598,89	100	0,00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	20 598,00	20 596,62	100	1,38
28	Amortissement des immobilisations	0,89	2,27	-	-1,38
202101	ETUDE RACCORDEMENT RESEAU D'EAU	6 525,00	6 525,00	100	0,00
20	Immobilisations incorporelles	6 525,00	6 525,00	100	0,00
202201	ETUDE DIAGNOSTIC ET SCHEMA DIRECTE	60 016,00	24 764,08	41	35 251,92
20	Immobilisations incorporelles	34 016,00	0,00	0	34 016,00
21	Immobilisations corporelles	26 000,00	24 764,08	95	1 235,92
TOTAL GENERAL		169 243,00	77 181,17	46	92 061,83

Recettes Investissement du 02/01/2023 au 31/12/2023

Chap.	Libelle	Prévu	Réalisé	%	Disponible
00	Financières	157 081,00	157 391,04	100	-310,04
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	730,00	1 041,81	-	-311,81
040		78 320,00	78 318,26	100	1,74
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS	78 320,00	78 318,26	100	1,74
202101	ETUDE RACCORDEMENT RESEAU D'EAU	2 561,00	0,00	0	2 561,00
13	Subventions d'investissement	2 561,00	0,00	0	2 561,00
202201	ETUDE DIAGNOSTIC ET SCHEMA DIRECTE	41 678,00	9 594,10	23	32 083,90
13	Subventions d'investissement	41 678,00	9 594,10	23	32 083,90
TOTAL GENERAL		201 320,00	166 985,14	83	34 334,86

TRAVAUX 2024

- Aménagement de l'accès du village par le rond-point de la Porte des Vallées.
- Enfouissement des réseaux (éclairage public, B.T., téléphone) chemin du Labay, rue du Bousquet.
- Renforcement du Réseau Moyenne Tension Catibère - Poumes - St-Ceste.
- Nettoyage, renaturation de l'ancienne décharge, berge du gave (fonds vert).
- Contrôle réglementaire du puits principal alimentation eau de la commune (DSIL).
- Site de la Coutrade : photovoltaïque (Enercoop - SDE)
- Automatisation des cloches de Vidalos.



ETUDES TRAVAUX POUR 2025

- Remplacement de la porte principale du secrétariat de la Mairie.
- Changement du store roulant de l'atelier.
- Réfection du mur de soutènement (Place de la mairie, route départementale).
- Etude sécurisation routière (Préfecture - SDE).
- Fin des travaux du contrôle forage du puits principal d'eau potable.
- Pose capteur alerte crue du ruisseau de l'Ambat.
- Partenariat et assurances SMACL Solidarité - MAIF.
- Changement du matériel informatique (AGEDI - Windows 11).

DES ORCHIDÉES

En vallée d'Argelès

La vallée d'Argelès constitue une partie du Pays des vallées des Gaves, formée par la réunion des gaves de Gavarnie, de Cauterets, d'Azun et du ruisseau du Bergons. Ce tout petit territoire abrite une biodiversité végétale remarquable, voire sensible, avec la présence peu connue de quarante espèces d'orchidées spontanées.

Cette biodiversité aussi riche que discrète, est pourtant fragile et doublement menacée pour des raisons naturelles et humaines. Parmi les raisons naturelles, les dernières crues du gave de Pau au Sailhet de Boô-Silhen qui emportèrent en 2013 la station entière d'un rare *Ophrys*. Ajoutons pour le malheur des orchidées, la voracité des animaux herbivores.

Les causes humaines sont multiples et apparemment anodines : l'entretien d'un terrain avec un débroussaillieur ou une tondeuse, le motocross, le mountain-bike, la voracité immobilière, l'accaparement et la transformation des dernières zones humides naturelles.

Est présenté ici, parmi les quarante espèces spontanées d'orchidées de notre vallée, une petite sélection de six espèces, destinée à faire connaître leur beauté et leur étrangeté, mais aussi leur rareté et leur fragilité.

1 - *Ophrys Apifera*, l'ophrys porte-abeeille :



Encore bien présente à Boô-Silhen et Berbérust-Lias, mais se raréfie à Agos-Vidalos.

2 - *Ophrys Speculum*, l'ophrys miroir : Espèce rarissime protégée en France. Deux pieds ont été vus pour la dernière fois à Salles-Argelès en 2018 avant le passage de la débroussaillieuse.

Guy Dussaussois



3 - *Spiranthes Spiralis*, la spiranthe d'automne :



Cette espèce est rurale à Arcizans-Dessus, Berbérust-Lias et Artalens, mais elle est urbaine dans la ville-basse à Argelès, où elle s'est installée à proximité du Trésor Public. Un cas remarquable d'adaptation à l'homme par la vie sauvage !

4 - *Limodorum Abortivum*, le limodore :



Guy Dussaussois

Voici une sorte d'étrange asperge violette que l'on a de grandes chances de rencontrer dans le massif du Pibeste. Il n'est pas si rare, une quinzaine de stations.

5 - *Cypripedium Calceolus*, le sabot de Vénus :



Guy Dussaussois

Espèce rarissime protégée par la Convention de Berne et par la France. L'affirmation de la présence de cette espèce mythique en vallée d'Argelès (dans quatre stations) est persistante et entourée de secret. Une rumeur fait état d'une observation en bois de Ségus en 1940 ; mais toutes les recherches récentes des botanistes sont demeurées infructueuses.

6 - *Epipactis Palustris*, l'épipactis des marais :



Guy Dussaussois

Cette orchidée est rare en vallée d'Argelès (trois stations) en raison de la raréfaction généralisée des zones humides accaparées pour les besoins de la maïsiculture. On retrouvera ce spécimen à Uz, près des granges de Coutres.

Guy Dussaussois

LA VIE DU VILLAGE LES ASSOCIATIONS DE NOTRE VILLAGE

L'association cyclo sportive d'Agos-Vidalos et d'Ayzac-Ost



2024 termine ses derniers tours de piste et pour l'ACAV, il est temps de faire le point sur cette page qui s'achève.

Un grand merci à nos partenaires qui nous permettent d'exister. Pour nous, le bilan est plutôt positif, avec toujours une belle cohésion entre tous les membres du club et l'envie de montrer les couleurs de l'ACAV lors de différentes manifestations.

Participation à "Paris - Roubaix" amateurs, à l' "Ardéchoise" et un stage d'une semaine en Ardèche,

du 02 au 09 juin pour découvrir au travers de parcours exigeants des paysages magnifiques et des routes adaptées à la pratique du cyclisme. L'assemblée générale en septembre a apporté quelques modifications puisque Christian PERE, président démissionnaire, qu'il nous faut chaleureusement remercier pour avoir tenu le club depuis 2019, est remplacé par Georges BESSET. Les deux autres piliers du bureau, Didier CARRIEU (secrétaire) et Thierry POLLONI (trésorier) restent en place.

De nouveaux adhérents ont rejoint les rangs de l'ACAV et la dynamique sportive reste intacte puisque nous avons programmé un stage dans le Vaucluse du 1^{er} au 8 juin 2025 (au pied du Ventoux) pour découvrir de nouvelles routes et d'autres paysages. Les couleurs de l'ACAV vont se



montrer également en Belgique avec une participation à "Liège-Bastogne-Liège".

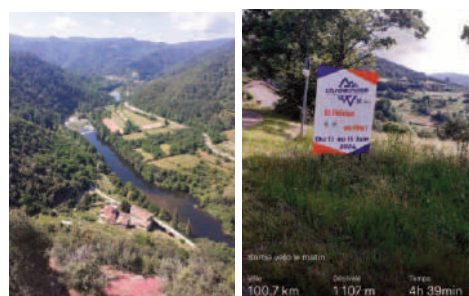
Nous envisageons également l'inscription d'une équipe pour la "Pyrénéenne" en juillet et nous étions bien sûr présents pour le "Téléthon 2025".

L'ACAV se prépare de belles journées et espère encore briller au long de cette année 2025. Nos sorties hebdomadaires sont toujours le lundi, mercredi et samedi ; le matin, en fonction des saisons, à partir de 9h, au départ de la mairie d'Agos-Vidalos.

Vous souhaitez nous rejoindre, rien de plus facile :

Contacts :

Didier CARRIEU au 06.33.00.49.52 ;
Thierry POLLONI au 07.86.60.57.78 ;
Georges BESSET au 06.13.53.00.68 ;
Mail du club : asscycloagos@gmail.com



Les chasseurs du Pibeste

L'année 2024 est passée à une vitesse folle, comme à chaque saison. La période de chasse s'est bien déroulée, avec une forte implication des jeunes chasseurs, qui ont activement contribué à la réalisation des plans de chasse pour les isards et les mouflons. Quant aux chasseurs plus expérimentés, ils ont su montrer leur efficacité en prélevant les derniers chevreuils en fin de saison. L'équipe à sanglier a, quant à elle, une fois de plus fait preuve de grande efficacité, soutenue par les chasseurs de Viger, avec un total de 13 prises enregistrées à notre tableau.

Cette année a également été marquée par plusieurs réunions avec la Réserve Naturelle Régionale du Pibeste en vue du renouvellement du plan de gestion. Nous avons ainsi engagé un nouveau cycle de 10 ans. Cependant, nos préoccupations demeurent, notamment concernant la fermeture progressive du milieu forestier, avec la crainte grandissante d'un incendie. Les échanges avec le conseil municipal et son Maire restent cordiaux, tout comme avec les agriculteurs, qui reconnaissent nos efforts pour limiter les dégâts. Nous restons déterminés à poursuivre nos actions dans ce sens.

Les chasseurs du Pibeste vous souhaitent une belle année 2025 pleine de santé et de bonheur.



Col d'Andorre

Le Président

Projet Jumelage

Le dimanche 27 octobre, à l'invitation de la Municipalité d'Angües Belillas-Bespen (Aragon), une partie du Conseil Municipal, accompagnée de représentants des Associations de la commune s'est rendue en Aragon.

Une excellente météo nous a permis de passer le Col du Pourtalet sous un soleil magnifique, avec la neige sur les bas-côtés de la route.

Arrivés en fin de matinée à Velillas, nous avons été accueillis chaleureusement par Herminia, M^{me} le Maire, son conseil, les représentants des associations et les enseignants. Après avoir visité les trois villages qui forment la commune, nous

avons partagé un moment de convivialité. Lors du conseil d'école du RPI Agos-Vidalos-Ayzac-Ost, Sébastien et Caroline se sont dits enchantés de favoriser les relations pour nos élèves.

Ce mois de mai, il est prévu d'accueillir les élèves de CM2 d'Angües chez nous pour leur voyage scolaire.

Lors des vœux de la municipalité, un film réalisé par Wilhem Meslier sera projeté aux habitants.

Nous continuons le travail en relation avec la Préfecture, la prochaine étape étant la signature du serment de jumelage.



Le tympan de l'église de Bespen



Herminia (Maire d'Angües) et Diego (guide culturel)



Eglise de Villelas



Le groupe devant l'église de Bespen



LA VIE DU VILLAGE LES ASSOCIATIONS DE NOTRE VILLAGE

LE FOYER RURAL

Engagés pour favoriser le lien social à travers des activités et animations socio-culturelles locales, les bénévoles du Foyer Rural d'Agos-Vidalos se sont une nouvelle fois mobilisés en 2024 pour proposer aux habitants du village et aux visiteurs occasionnels des moments de rencontre et de partage, dans un état d'esprit simple et convivial.



Ainsi, la première édition du **Week-end Jeux**, qui s'est tenue les 17 et 18 février, visait à faire se rencontrer des personnes de tous âges, habitants du village, des environs mais aussi touristes (la manifestation ayant lieu pendant les vacances d'hiver), en utilisant le jeu comme vecteur. Pari réussi puisqu'on qu'on estime, durant ces deux jours, près de 300 participations aux activités proposées.

- **Découverte de jeux de plateau** pendant tout le week-end en accès libre et gratuit dans la salle des fêtes, pour un public enfant et adulte, en partenariat avec la Guilde des 7 Vallées, association de jeux locale.

- **Mise à disposition de jeux traditionnels en bois**, en partenariat avec la fédération des foyers ruraux 31-65.

- **Animation de tables de jeux** par des bénévoles de l'association et un professionnel proposant également un stand de vente de jeux.

- **Jeux sensoriels, créatifs, et parcours de motricité** pour les plus petits au sein d'un "coin pitchouns" sous la surveillance d'animateurs.

- **Concours de belote** le samedi soir.

- **Concours de pétanque** le dimanche, en partenariat avec le club pétanque du village.

- **Pesée du carton** (la personne qui s'approche le plus près du poids du carton gagne son contenu, à savoir des jeux de société).

- Tirage d'une **Tombola**, avec de nombreux lots à gagner. Une restauration sous forme de snack et buvette était proposée durant tout le week-end. Cette animation a pu être réalisée grâce au soutien de nombreux partenaires que le Foyer Rural tient vivement à remercier. Encouragés par le succès de cette première édition, nous vous donnons

rendez-vous les 22 et 23 février 2025 pour un nouveau **Week-end Jeux** !



LA VIE DU VILLAGE LES ASSOCIATIONS DE NOTRE VILLAGE

Le 23 mars, si la deuxième édition du concours du meilleur pâtissier a dû être annulée, faute de participant, la traditionnelle **soirée moules-frites** a fait recette en rassemblant près de 70 gourmands venus se régaler, et partager un moment amical.

Le 22 juin, à l'occasion du **feu de la Saint-Jean** béni par le Père Gustave, le Foyer Rural a offert aux habitants de se rassembler pour trinquer autour d'un apéritif dînatoire, marquant ainsi l'arrivée de l'été.

Pour la **fête au village** des 14 et 15 septembre, le soleil, une fois encore, était au rendez-vous. Les habitués, petits et grands, étaient présents le samedi pour les traditionnels **concours de pêche et de pétanque**, en partenariat avec l'association des pêcheurs lourdaise et du Lavedan, et du club de pétanque d'Agos-Vidalos. Le dimanche, après



la messe officiee en l'église d'Agos par le Père Dominique Aubian, les bénévoles ont œuvré pour concocter **l'apéritif et un repas de fête** aux saveurs du pays basque, puis animé **les jeux** qui ont permis aux enfants de s'essayer à la course en sac, au lancer d'œufs ou au tir à la corde, dans la joie et la bonne humeur.

Lors de **l'assemblée générale** du 19 octobre, et après avoir approuvé les bilans moral et financier de l'année, c'est la fabuleuse **garbure** de Didier Saint-Martin qui a ravi les papilles de tous les participants, au cours d'une soirée d'amitié, riche en émotions.

Enfin, les animations de l'année 2024 se sont terminées le 14 décembre, avec un après-midi tout en sapins, boules, guirlandes et flocons autour d'**ateliers créatifs et fabrication de décorations**, et d'un **goûter de Noël** aux parfums de crêpes, clémentines, vin chaud, chocolat chaud et barbabapa ! Cette année encore, le Père Noël est venu apporter aux enfants du village quelques belles surprises sorties de sa hotte. Merci

Père Noël de continuer à faire rêver les petits et à mettre des sourires sur les lèvres de leurs parents. A l'année prochaine...

Parmi les activités régulières poursuivies en 2025, **la troupe de théâtre amateur** a continué assidument de répéter pour proposer prochainement une nouvelle comédie, dont la date de représentation reste encore à préciser.

Après 12 ans d'investissement pour faire vivre **l'activité gymnastique** au sein du village, Florence Abbadie a décidé d'arrêter à la fin de la saison 2023-2024, pour se consacrer davantage à ses autres engagements. A ce jour, le relai n'a pas encore été trouvé. Il faut rappeler que Florence était véritablement le pilier de cette activité hebdomadaire proposée les mardis soirs (pilate fusion et fitness cardio), puisqu'en plus d'avoir elle-même dispensé ces cours pendant plusieurs années, elle s'occupait également des inscriptions et du paiement des adhérents ; elle gérait enfin la recherche et le recrutement des professeurs pour lesquels sa connaissance des réseaux sportifs était un atout indéniable. Elle pouvait aussi être amenée à les remplacer, parfois au pied levé, en cas d'indisponibilité. Un grand merci à Florence pour la belle énergie déployée pendant toutes ces années au bénéfice du Foyer, et de la santé des adhérents qui ont bénéficié des cours proposés jusqu'au mois de juin dernier. Fort heureusement, son enthousiasme et son sourire continueront à éclairer les animations à venir, puisque si elle se retire de la gestion de la gym, elle demeure une bénévole active au sein de l'association.

Dans une volonté de mieux communiquer sur les activités réalisées mais aussi de partager via d'autres vecteurs les moments de rencontre que nous vivons tout au long de l'année, la création d'une **Gazette** toute en images a été lancée, et les premiers exemplaires distribués lors de l'assemblée générale.

Enfin, le Foyer Rural communique désormais en ligne via les réseaux sociaux. Vous pourrez ainsi suivre en direct son actualité sur ses comptes **Facebook** et **Instagram** :



Foyer Rural d'Agos-Vidalos



foyer.rural.agos.vidalos

Nous sommes actuellement une vingtaine de bénévoles actifs mais nous avons besoin de renforts pour apporter de nouvelles idées, réaliser de nouveaux projets et poursuivre la mise en œuvre des animations et activités proposées. Au sein de l'association, aucune exigence particulière : chacun s'investit à la mesure de ses disponibilités, et toute participation, même occasionnelle, est bienvenue !

Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter par mail : foyer.ruralav65@gmail.com.

Nous vous souhaitons à tous une très bonne année 2025, une bonne santé et plein de moments de convivialité et de bonne humeur à partager !

*Au nom de toute l'équipe, les co-présidents.
Delphine Roby-Coma et Patrick Alaïme.*

Activité culturelle au village, l'atelier "Envie de lire"

L'atelier "Envie de lire" a lieu depuis 5 ans, une fois par mois, le premier vendredi après-midi de chaque mois de 15 h 30 à 17 h.

C'est quoi l'idée ? De venir parler de livres en toute simplicité, nous ne sommes pas de grands académiciens(nes) pour se donner

envie de lire. Nous nous échangeons des livres et ainsi, élargissons nos évasions !

Si cela vous fait envie, venez nous rejoindre, chaque 1^{er} vendredi après-midi de chaque mois, de 15 h 30 à 17 h., dans la bibliothèque du village, salle Michel Lacrampe. C'est une

salle derrière notre mairie, accès par la cour arrière. Nous vous y accueillerons avec grand plaisir, c'est sans engagement, aucun. À très bientôt !

L'atelier "Envie de lire"



L'ensemble paroissial de l'Estrem de Salles

L'année 2024 fut riche en temps de partage et de rencontres au sein de notre ensemble paroissial. Parmi les moments forts qui se sont déroulés à Agos-Vidalos, retenons l'assemblée paroissiale du 10 février à l'église d'Agos puis au presbytère (temps de réflexion collective pour faire Eglise ensemble, autour des thèmes de la proximité et de la co-responsabilité) ; la soirée bol de riz le 15 mars (messe en l'église d'Agos et repas partagé à la salle des fêtes du village), soirée solidaire en faveur de l'orphelinat Saint-Antoine de Padoue à Madagascar ; les 2 juin et 11 août, cérémonies de baptêmes, communions et profession de foi des enfants de l'ensemble paroissial de l'Estrem de Salles, lors de messes officées en l'église de Vidalos ; le 22 novembre, réunion au presbytère d'Agos sur l'avenir de l'Eglise dans notre diocèse, ou comment chacun peut entrer en mission ; et, dans les églises Saint Hippolyte d'Agos ou Saint Michel de Vidalos, les messes dominicales ordinaires ou de célébration de fêtes liturgiques.



Les enfants du catéchisme et leurs parents fêtent l'épiphanie avec le Père Gustave.

Animant régulièrement ces temps de prières, les enfants de l'ensemble paroissial bénéficient toute l'année de rencontres hebdomadaires au presbytère d'Agos où se tiennent les séances de catéchisme. Réunissant une quinzaine d'enfants de 6 à 14 ans (ils étaient 12 en 2023-24), les rencontres ont lieu toutes les semaines, en alternance le lundi et le mardi soir (17h30-19h00), ainsi que le dimanche matin. Les séances sont programmées pour s'adapter au maximum aux contraintes de tous, et permettent à chaque enfant de venir au moins une fois par quinzaine. Chaque réunion débute par un goûter partagé, suivi d'un rituel de « météo intérieure » et d'un temps de prière, les plus jeunes s'aidant des affiches et autres supports visuels présents dans la salle. Au fil du temps, les murs du presbytère s'habillent des créations des enfants, qui les aident à explorer leur foi et découvrir la parole de Dieu. Quand le temps le permet, des séances peuvent aussi avoir lieu en nature, comme en novembre 2024 où les enfants ont expérimenté des temps de prière et de méditation près d'un grand châtaignier et sur les chemins du Bousquet. Les périodes du Carême ou de l'Avent ont également permis aux enfants de participer à la vie de l'ensemble paroissial en créant des tableaux d'intentions de prières partagés avec les paroissiens, en aidant Marie-Sylvie à la décoration de la crèche dans l'église d'Agos ou en fabriquant une couronne de l'Avent. En dehors des séances de

catéchisme, les enfants s'impliquent aussi dans la préparation des messes durant lesquelles ils participent de différentes manières : par la lecture des textes liturgiques, des psaumes ou de petites prières, en faisant la quête, en chantant ou encore en mettant en scène des extraits de l'évangile. Une façon de mieux comprendre et s'approprier le temps de la messe, mais aussi d'apprendre à se faire confiance en prenant la parole en public, devant les autres.



Baptêmes, communions et profession de foi des enfants de l'Estrem de Salles en l'église Saint-Michel de Vidalos (juin 2024).

Notre communauté paroissiale a enfin connu un important changement durant cette année 2024, avec le départ du Père Gustave. Originaire de Madagascar, il était depuis 9 ans le prêtre responsable de notre village et des 16 autres paroisses de l'Estrem de Salles et du Val d'Azun. Logeant au presbytère d'Agos, il veillait avec beaucoup d'attention et d'énergie à accompagner et soutenir ses paroissiens dans tous les moments de la vie, heureux ou malheureux. Appelé à exercer son ministère à Maubourguet à compter du 1^{er} septembre, nous étions nombreux à venir le remercier et lui dire au revoir le 23 août dernier, au cours d'une messe et d'un repas partagé à la salle des fêtes de notre village. C'est avec le franc parler et l'humour qui le caractérisent qu'il nous a invités, une dernière fois, à vivre tous ensemble notre foi dans le respect, la solidarité et la joie. Cette belle soirée fut également l'occasion d'accueillir le Père Dominique Aubian, déjà en charge des paroisses d'Argelès-Saint-Savin, et qui est également désormais le prêtre de notre ensemble paroissial. Il officie dans ces fonctions avec l'aide du Père Jean-Florent. C'est ainsi en présence des prêtres et représentants de tout le doyenné que nous leur avons souhaité la bienvenue, lors de ce passage de témoin entre prêtres de notre diocèse. Nous leur redisons à tous les trois ici nos remerciements pour leur engagement déjà très marqué envers notre communauté, et tous nos vœux d'espérance pour cette année 2025 de jubilé.

A tous les paroissiens que nous sommes, nous souhaitons enfin une bonne et heureuse année : soyons ensemble les uns pour les autres, par-delà nos différences, des pèlerins d'espérance du quotidien et de la proximité.

Contact secrétariat paroissial :

Téléphone : 06.71.70.68.50




Email : paroisse.argeles-saint-savin@catholique65.fr

LA VIE DU VILLAGE










LES BONS REFLEXES FACE AUX RISQUES MAJEURS

Risque majeur : Phénomène caractérisé par sa faible fréquence et par son énorme gravité.

En cas de catastrophe naturelle ou technologique, dès que le citoyen a été prévenu, il doit respecter des consignes générales suivantes :

DANS TOUS LES CAS	AVANT	PENDANT	APRES
	<p>Prévoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une radio portable équipée de piles - une lampe de poche (piles à vérifier) - une réserve d'eau potable - lors d'une pré-alerte pour une éventuelle évacuation, un sac contenant les affaires de 1ère nécessité (médicaments urgents, papiers d'identité et importants, vêtements chauds, un peu d'argent) - S'informer en mairie des mesures de sauvegarde prévues par le Plan Communal de Sauvegarde 	<p>- se conformer immédiatement aux consignes reçues : évacuer ou se confiner en fonction de la nature du risque (cf consignes ci contre)</p> <div style="display: flex; justify-content: space-around;"> <div style="text-align: center;">  <p>Écouter la radio France-Info et radios locales Pour information sur l'évolution de la situation</p> </div> <div style="text-align: center;">  <p>Ne pas aller chercher les enfants à l'école Les enfants sont pris en charge par leurs enseignants</p> </div> <div style="text-align: center;">  <p>Ne pas téléphoner sauf cas de nécessité vitale Pour libérer les lignes pour les secours</p> </div> </div>	<p>- écouter la radio</p> <ul style="list-style-type: none"> - évaluer les dégâts et s'éloigner des zones dangereuses - se mettre à la disposition des secours

CONSIGNES SPECIFIQUES
<p>Evacuation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Couper les réseaux (gaz, électricité, eau) - Sortir du logement avec un sac contenant les affaires de 1^{ère} nécessité - Se rendre au point de regroupement défini par les autorités ou annoncé lors de la consigne d'évacuation - Dans tous les cas, se conformer aux consignes reçues <p>Confinement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Se mettre à l'abri dans le bâtiment le plus proche - Fermer portes et fenêtres, les calorifères - Arrêter les systèmes de ventilation et de climatisation - Bouchez tous les systèmes avec prise d'air extérieure avec des chiffons ou des linges humides - Dans tous les cas, se conformer aux consignes reçues

 <p>Inondations - Crues</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ne pas s'engager sur une route inondée - Respecter les déviations mises en place - Fermer les ouvertures - Couper le gaz et l'électricité - Evacuer sur préconisation des autorités ou des secours - Se réfugier sur un point haut (étage, colline...) 	 <p>Rupture de barrage</p> <ul style="list-style-type: none"> - Respecter les consignes données (évacuation ou non, itinéraires à emprunter) - Ne pas prendre l'ascenseur (coupure de courant) - Ne pas revenir sur ses pas - S'éloigner des ponts et torrents 	 <p>Tempêtes - Vent violent</p> <ul style="list-style-type: none"> - Limiter les déplacements; dans la mesure du possible, rester chez soi - Ne pas se promener en forêt, ne pas s'abriter sous un arbre - Ne pas toucher les fils électriques tombés au sol - Ne pas intervenir sur une toiture - Pour les orages, ne pas utiliser d'appareils électriques et de téléphone - Respecter les déviations mises en place
 <p>Feux de forêts</p> <p>AVANT: Débroussailler; entretenir les abords des habitations</p> <p>PENDANT:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Se conformer aux consignes données par les autorités: évacuation ou confinement - S'éloigner dos au vent - Respirer à travers un linge humide - Asperger d'eau si possible les volets, portes et fenêtres pour les habitations situées en zone d'incendie 	 <p>Chutes de neige</p> <ul style="list-style-type: none"> - Se renseigner sur l'état des routes - Limiter les déplacements; rester chez soi dans la mesure du possible - Fuir latéralement à la coulée - Ne pas toucher les fils électriques tombés au sol 	 <p>Chutes de blocs - Glissement de terrain</p> <ul style="list-style-type: none"> - Se conformer aux consignes données par les autorités - Respecter les déviations mises en place - Ne pas s'engager sur une route signalée dangereuse - Se mettre, si possible, dans un local à l'abri, non endommagé - Fuir latéralement; s'éloigner du point d'effondrement
 <p>Risque industriel - Nuage toxique Transport de Matières Dangereuses</p> <ul style="list-style-type: none"> - Se conformer aux consignes données par les autorités : évacuation ou confinement - Ne pas fumer, pas de flamme, pas d'étincelle - Si propagation du nuage toxique, s'éloigner dans le sens perpendiculaire au vent; dans la mesure du possible, se mettre à l'abri dans le bâtiment le plus proche - Fermer toutes les ouvertures et calfeutrer les aérations - Couper la ventilation et la climatisation 	 <p>Avalanches</p> <ul style="list-style-type: none"> - Se conformer aux consignes données par les autorités: évacuation ou confinement - Se mettre à l'abri - Fuir latéralement à la coulée - Respecter les déviations mises en place - Ne pas s'engager sur une route signalée dangereuse - Pris dans une avalanche : fermer la bouche, se cramponner à tout obstacle pour ne pas être emporté, - Pris sous une avalanche : faire une poche d'air au niveau du visage et ne plus bouger; émettre des sons brefs pour ne pas s'essouffler 	 <p>Séisme</p> <p>PENDANT:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rester où on est, s'abriter sous un meuble solide ou contre un mur porteur - Éviter la proximité des fils électriques, des arbres, des ponts, des arches... - Ne pas allumer de flamme (fuite éventuelle de gaz) <p>APRES:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Couper le gaz et l'électricité; pas de flamme - Evacuer et s'éloigner des bâtiments; rejoindre un endroit dégagé (place..) - Se conformer aux consignes données par les autorités



INFORMATION ÉLU
#PRÉSENTSPOURLESÉLUS
Commune de : 65004 AGOS VIDALOS

Période P-1 : 01 / 2022 à 12 / 2022
Période P : 01 / 2023 à 12 / 2023



SÉCURITÉ ROUTIÈRE

	P-1	P
Nombre total d'infractions	100	63
Dont infractions stupéfiants-Alcool	1	1
Total heures de sécurité routière	535	415
Nombre d'accidents corporels	1	1
Nombre de Tués	1	0
Nombre de Blessés	0	1

INTERVENTION

	P-1	P
Nombre total d'interventions	47	30
Dont différends Violences intrafamiliales	0	2
Dont accidents de circulation routière	6	3
Dont tapages	0	0
Dont divagations	1	3
Dont ivresses publiques et manifestes	0	0

DÉLINQUANCE

	P-1	P
Nombre total d'atteintes aux biens	8	4
Dont Cambriolages	2	2
Dont Vols liés aux véhicules	1	1
Destructions et dégradations	1	0
Dont dépôt d'ordures ou déchets	0	0

PRÉVENTION

	P-1	P
Actions de prévention en heures / gendarme	5	16

PRÉSENCE

	P-1	P
Total heures / gendarme sur la commune	1 425	1 852




31-DEV Version du 18-06-2021



L'actualité 2025

de l'intercommunalité

De nouveaux espaces d'accueil au centre aquatique intercommunal « Lau Folies » à Lau Balagnas !

De tout nouveaux bâtiments et des parkings sont en cours de construction afin d'améliorer les conditions d'accueil des baigneurs mais aussi de rendre tous les espaces accessibles, mis aux normes et conformes à la fréquentation des lieux, notamment en été.

L'entrée du bâtiment, les vestiaires, douches et sanitaires vieillissants vont laisser place à des pièces modernes et lumineuses, des services confortables, des accès facilités, mais aussi des espaces pour le personnel et le club de natation.

Ces restructurations vont permettre de mettre en œuvre une stratégie énergétique écologique et durable.

La première étape de cette réhabilitation sur la partie d'accueil d'été sera achevée en juin de cette année. L'objectif pour la CCPVG est de permettre l'accès aux usagers tout au long des travaux.



Gymnase de Luz-St-Sauveur après travaux

Les équipements sportifs ; Une nouvelle compétence pour la Communauté de communes Pyrénées Vallées des Gaves (CCPVG)

La CCPVG qui gère déjà le complexe sportif du Sailhet avec le centre aquatique à Lau-Balagnas et le gymnase de Luz-St-Sauveur qui a déjà fait l'objet de travaux de réhabilitation en 2024), a établi une liste de critères pour définir l'intérêt communautaire et structurant de certains équipements sportifs du territoire utilisés notamment par les clubs, associations et établissements scolaires de plusieurs communes).

Ainsi les gymnases, courts de tennis couverts (en projet), terrains de football et de rugby d'Argelès-Gazost et de Pierrefitte-Nestalas, deviennent des équipements intercommunaux.

La communauté de communes a d'ores et déjà programmé des travaux de rénovation et de modernisation afin d'améliorer les conditions de pratique et d'adapter l'offre aux besoins des utilisateurs.

Ces dépenses sont inscrites au PPI (Plan Pluriannuel d'investissement) de la CCPVG qui permet d'étaler le coût des investissements sur 5 ans sur la base de perspectives financières réévaluées chaque année en fonction des subventions accordées.

En parallèle, elle souhaite se doter d'une politique sportive communautaire pour soutenir les clubs et développer la pratique de sports pour tous (sport-santé) sous réserve de l'accord des 46 communes membres.



DES AIDES POUR L'HABITAT



UN ACCOMPAGNEMENT POUR L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Vous êtes propriétaire occupant de votre logement ou bailleur, le Guichet Rénov' Occitanie Hautes-Pyrénées est votre porte d'entrée pour toutes les aides en faveur de l'amélioration de l'habitat. En fonction de vos ressources ou de la nature de votre projet, il pourra vous orienter vers Soliha, mandaté par la Communauté de communes Pyrénées Vallées des Gaves, pour vous accompagner dans le cadre de l'OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat). Selon la nature de vos travaux (réaliser des économies d'énergie, réhabiliter/rénover un logement insalubre ou adapter le logement pour le maintien à domicile), vous pourrez bénéficier d'aides financières de l'ANAH, du Département et de la CCPVG ainsi que d'une avance de subvention Procvivis. **Permanence sur rendez-vous au 05 31 74 36 65 - le 1er mardi du mois de 9h à 12h à Argelès-Gazost**



UNE AIDE À L'AQUISITION DE SON PREMIER LOGEMENT

La CCPVG attribue une subvention aux ménages sous conditions de ressources.

Cette aide forfaitaire de 4000 € est majorée de 1000 € pour les ménages ayant un ou plusieurs enfants mineurs au jour de la demande avec une clause anti-spéculative d'une durée de 10 ans).

La demande d'aide doit être formulée auprès de la communauté de communes avant la signature de l'acte authentique ou le démarrage de la construction ► rendez-vous sur ccpvg.fr
L'aide à la primo-accession sera versée dans la limite des crédits budgétaires annuels disponibles.



UNE AIDE AUX TRAVAUX

L'aide à l'acquisition de son premier logement est **cumulable avec l'aide de 2000 € que la CCPVG peut octroyer dans le cadre de l'OPAH** (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) pour les travaux d'amélioration de l'habitat ancien.

CONSTRUCTION & TRAVAUX

Pour demander un permis de construire ou déclarer des travaux ;

► Rendez-vous sur e-permis.fr : un service en ligne pour réaliser les demandes d'autorisation d'urbanisme.

La communauté de communes gère le service ADS (Autorisation droit du sol) pour 38 communes adhérentes et instruit les demandes enregistrées sur e-permis.fr. En savoir + sur ccpvg.fr

Gestion des déchets

Infos pratiques & consignes de tri



Sortir son bac ou son sac de déchets la veille du jour de collecte.

Utiliser les sacs noirs uniquement pour les ordures ménagères.

Ne rien déposer au pied des bacs, les dépôts sauvages sont passibles d'une amende.



Jeter en vrac son tri sélectif dans le bac jaune (sac réutilisable disponible en mairie) : **emballages ménagers, papier d'écriture, journaux et magazines uniquement !**

(Les bacs ou sacs jaunes non conformes aux consignes de tri sélectif seront refusés et collectés avec les ordures ménagères).



Porter en déchèterie les cartons, bidons de pétrole, déchets toxiques et inflammables, encombrants, déchets verts (sapin de Noël...), électroménager, les huiles, batteries, vaisselle...
Jeter les bouteilles en verre, pots et bocaux dans les colonnes à verre ou en déchèterie.



Respecter l'intégrité et la sécurité des agents de collecte et des agents de tri en respectant les consignes de tri !



Composter les déchets alimentaires et petits végétaux dans votre jardin ; composteurs au prix de 10 € en vente au service de gestion des déchets de la CCPVG.

Broyeur de végétaux également disponible gratuitement sur réservation.

Bien Trier ses déchets



INTERDIT DANS LE TRI SÉLECTIF

SACS
NOIRS



ORDURES
MÉNAGÈRES

GROS
CARTONS



DÉCHÈTERIE OU
COLONNES À CARTONS

TOUS
VERRES



COLONNES À VERRE
ET DÉCHÈTERIE



Pas de collecte du bac pour le tri si son contenu est non conforme !

Une question sur le tri ? ccpvg.fr



Comment les estives sont-elles confrontées au changement climatique ?



Abreuvoirs à Cardouet, CS de la Barousse

L'eau

Il en va de même au sujet de l'eau. Cette ressource essentielle au maintien du pâturage a tendance à s'essouffler dans certaines zones de montagne. Il faut noter que la disponibilité de celle-ci peut être très variable selon les estives, mais également d'une année à l'autre.

Sur 12 gestionnaires enquêtés, 7 se disent satisfaits de la ressource en eau : « L'eau sur l'estive, on en est content, elle est suffisante ! Mais voilà, on l'entretient... ». A l'inverse, 5 gestionnaires sur 12 se disent insatisfaits concernant l'eau : « L'eau ? On est en déficit sur l'estive... ».

L'inquiétude concernant la pénurie de cette ressource pour l'abreuvement des animaux en montagne n'est qu'un aspect parmi de nombreux autres entrant en jeu dans le vaste sujet de « l'eau en estive ». En effet, certains gestionnaires du département disent avoir « suffisamment d'eau pour tenir une saison » mais sont régulièrement confrontés à des problèmes de répartition des points d'eau par tarissement de certaines sources au cours des saisons. Les bêtes vont alors se concentrer dans un quartier ayant une disponibilité en eau certaine, mais des problèmes de surpâturage et de concentration sur les points d'eau ont pu être constatés sur ces estives. Une dynamique d'enfrichement peut progressivement prendre place si la situation est amenée à se répéter sur plusieurs saisons.

Le manque de ressource en eau et en fourrage associé à une qualité médiocre peut induire un impact significatif sur la santé des animaux. Diverses conséquences ont été recensées durant les saisons d'estives : occlusions, avortement, stress thermique, amaigrissements...

Ainsi, pour limiter les effets du manque d'eau, divers travaux peuvent être réalisés : captages, abreuvoirs en cascade, bassin de stockage, bélier hydraulique, reprofilage de captages existants...

La gestion de l'estive

A l'avenir, les adaptations sur les estives devront forcément être réengagées pour que le pastoralisme perdure. D'après les propos recueillis lors des entretiens, les principales adaptations à mettre en œuvre seront :

- L'aménagement sur la ressource en eau ;
- L'augmentation du gardiennage pour valoriser des zones délaissées ;
- L'adaptation du nombre de bêtes en fonction de la ressource disponible.

Cependant, la prise en compte des différents enjeux du territoire est très importante ! En effet, les activités de loisirs en montagne, la foresterie ou encore la prédation sont à étudier de près pour une meilleure cohabitation entre tous. Pour exemple, la mise en parallèle des mesures conseillées pour limiter les cas de prédation avec celles préconisées afin d'atténuer les effets du changement climatique peuvent être contradictoires.

Mesures liées à la prédation	Mesures liées au changement climatique
Eloigner les troupeaux des bois/forêts et landes (qui sont des zones « abris » pour les prédateurs)	Faire pacager en zone de sous-bois et dans les landes
Regrouper les bêtes	Constituer des lots pour mieux exploiter les petits secteurs

Alors, les adaptations face au changement climatique seront-elles concordantes avec ces multiples enjeux ?

Projets à venir...

Le GIP-CRPGE a pour objectif de réaliser un travail afin d'approfondir sa connaissance au sujet de l'eau en estive. Ce projet aura pour but de :

- Recenser les besoins et problèmes en eau sur les estives départementales ;
- Recenser les projets de travaux sur l'eau d'abreuvement ;
- Accompagner au mieux les gestionnaires d'estives ayant pour projet de mettre en place des aménagements.



Palomières, GP du Lhéris

Accueil itinérant

Sur les Hautes-Pyrénées



PLUS PROCHE DE VOUS

- + *Ecoute, conseils, démarches*
- + *Services d'aide et de soins à domicile*
- + *Infos métiers et recrutement*

NOUS CONTACTER AU 05 62 97 29 84

Services d'accompagnement à domicile



— pour tous, toute la vie, partout —

NOUS CONTACTER AU 05 62 92 19 19



**DANS CE MÉTIER,
ON AIDE DES PERSONNES
QUI EN ONT BESOIN.
ON SE SENT UTILE.**



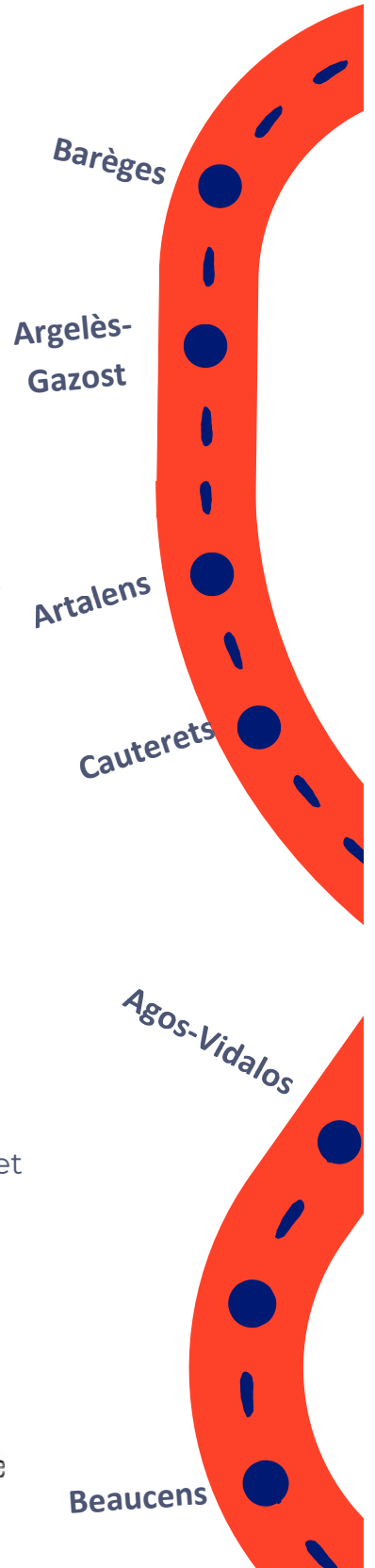
**DANS CE MÉTIER,
CHAQUE RENCONTRE
EST UNIQUE.**

**ENFANCE
ET
PARENTALITÉ**

**SERVICES
ET SOINS
AUX
SÉNIORS**

**ACCOMPAGNEMENT
DU
HANDICAP**

**ENTRETIEN
DE LA
MAISON**



Un **bureau confidentiel et connecté** pour vos démarches près de chez vous



Des **conseillers qualifiés** pour vous accompagner et répondre à toutes vos questions



Un lieu d'information, d'orientation et d'échanges **gratuit, ouvert à tous et sans RDV**



Beaucens

PERMANENCES

MAISON DÉPARTEMENTALE DE LA SOLIDARITÉ Pays des Gaves 1 chemin de l'Herbe

Tél. : **05 31 74 37 10**
Mardi de 9h à 12h sur RDV
Jeudi de 9h à 12h sur RDV

PMI consultation des nourrissons :
le 1er mercredi de chaque mois sur RDV (9h-12h et 14h-17h)

MAISON DES SERVICES DE LA COMMUNAUTÉ DES COMMUNES DE LA VALLÉE D'ARGELÈS-GAZOST 5, passage du Parc - 65400 Argelès-Gazost

LE CLIC PAYS DES GAVES

Public : Personnes de plus de 60 ans et leurs aidants
Primo-accueil des personnes en situation de handicap

VOTRE PERMANENCE SOCIALE

À la permanence Mercredi et
Vendredi matin ou en visites à domicile

ATELIERS DE PRÉVENTION :

Mémoire, Equilibre, Informatique, Nutrition, Voyage ANCV

LE PAERPA :

Pour les plus de 75 ans : votre Plan Personnalisé de Santé

Tél. : **05 62 90 39 85**

MSA

Sur rendez-vous uniquement
Tél. : **05 62 34 39 95**

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Monsieur Henri LAPLACE
Sur rendez-vous
Tél. : **06 23 66 09 42**
laplace.henri@neuf.fr

DÉFI EMPLOI

Sur rendez-vous le jeudi après-midi
Tél. : **05 62 42 27 56**

CAP EMPLOI

Sur rendez-vous un mercredi par mois
Tél. : **05 62 93 87 54**

MISSION LOCALE

permanences les lundi, mardi
et mercredi matin sur rendez-vous au
05 62 97 93 96 ou **05 62 42 20 00**
de 9h00-12h00 et 13h45-17h00

PACT BÉARN BIGORRE

3ème vendredi de chaque mois
de 10h à 12h
Tél. : **05 59 14 60 60**



Sur le site de la commune :
www.agos-vidalos.fr
vous trouverez de nombreuses
informations administratives et
sur la vie du village.
Plusieurs vidéos sont à disposition.
Le film, réalisé en 1955 sur le Télé-
phérique du Pibeste peut être
visionné.

MAIRIE

22, avenue du Lavedan - 65400 Agos-Vidalos

Tél. : 05 62 97 51 22

Email : mairie@agos-vidalos.fr

Horaires d'ouverture :

le mardi : de 9 h. 30 à 11 h. 30

le mercredi : de 16 h. à 18 h.

le jeudi : de 14 h. à 15 h.

www.agos-vidalos.fr

SERVICES D'URGENCE

GENDARMERIE > 17

POMPIERS > 18

SAMU > 15

SOS DETRESSE > 112
(permet la localisation du lieu d'appel)

CENTRE ANTI-POISON
(Toulouse) > 05 61 77 74 47

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PYRÉNÉES VALLÉES DES GAVES

1, rue Saint Orens
65400 Argelès-Gazost
Tél. : 05 62 97 55 18
Courriel : courriel@ccpvg.fr

www.ccpvg.fr

information sur le service de transport à la demande

Votre commune bénéficie d'un service de transport à la demande vers le marché d'Argelès-Gazost. Chaque mardi matin, un bus traverse votre village et propose à vos habitants de les déposer et les récupérer sur la place du marché. Le tarif du voyage aller-retour est de 2€ (0€ pour ceux qui ont un abonnement LIO). Aucune réservation n'est nécessaire, il suffit de faire un signe au chauffeur du bus au moment de son passage.

Au-delà de l'intérêt écologique et économique que constitue cette solution de déplacement collective, cette dernière permet également de résoudre le problème du stationnement les jours de marché.

Voici la liste actualisée des arrêts et les horaires de passage de ce bus :

ALLER		RETOUR	
Départ de Gez, arrêt de bus quartier Lalanne	8h50	Départ d'Argelès, place de la mairie	11h
Arrêt à Gez, Village	8h52	Dépose à Ayzac, arrêt de bus	11h07
Arrêt à Sère, place de la mairie	8h56	Dépose à Ost, arrêt de bus	11h08
Arrêt à Salles, place de la mairie	9h00	Dépose à Vidalos, arrêt de bus	11h10
Arrêt à Ouzous, arrêt de bus	9h02	Dépose à Agos, arrêt de bus	11h11
Arrêt à Vidalos, arrêt de bus	9h06	Dépose à Ouzous, arrêt de bus	11h15
Arrêt à Agos, arrêt de bus	9h08	Dépose à Salles, place de la mairie	11h17
Arrêt à Ost, arrêt de bus	9h10	Dépose à Sère, place de la mairie	11h20
Arrêt à Ayzac, arrêt de bus	9h11	Dépose à Gez, village	11h22
Arrivée à Argelès, place de la mairie	9h18	Dépose à Gez quartier Lalanne	11h23

Année 2024	
naissance	LAÜGT Agathe, FLeur, le 26 avril 2024
mariages	MITROPE Fabrice et GEOFFROY Christelle, Marie-Bernadette, le 12 octobre 2024 SEMPÉ Philippe, Jean, Joseph et LITTIERE Véronique, Martine, Corinne, le 13 février 2024
décès	ALVAREZ veuve CASSOU Marie, le 20 février 2024 DARRÉ Jean-Marie, Eugène, le 20 mars 2024 MATHIEU Chantal, Geneviève, Josette, le 23 juin 2024



*Le Maire, le Conseil Municipal
et toute l'équipe de la mairie
vous souhaitent une très bonne année*

2025

*Agos
idalos*



Bâtiment sommital Pibeste

